



Reconnaissance et traitement du covid long, soutien aux personnes actives dans notre système de santé

La pandémie n'est pas encore derrière nous. Chaque jour, de nombreuses personnes continuent d'être infectées par le virus du Covid-19. Depuis que le variant omicron domine l'infection, les mesures ont été réduites. Il n'en demeure pas moins que les conséquences sur la santé ne doivent pas être négligées, même en cas d'évolution légère. Selon les estimations de l'OFSP, 25 % des personnes atteintes souffrent encore de symptômes du covid long six mois après la phase aiguë de leur maladie.¹ La pandémie n'a donc pas dit son dernier mot. Chacun-e doit agir de manière responsable – ainsi, les personnes qui sont malades doivent rester chez elles et se faire dépister. Nous recommandons également à chacun-e de profiter de l'offre de vaccination disponible et de se faire vacciner en vue des mois d'hiver. En cas d'augmentation des infections, il faudra aussi de nouveau envisager des mesures (port obligatoire du masque, tests en série, etc.).

Pour le PS Suisse, deux thèmes sont de la plus brûlante actualité : d'une part, il faut enfin accorder l'attention nécessaire au traitement du covid long. Le covid long nuit grandement à la qualité de vie des personnes touchées. De plus, aucun registre des patient-es n'a été établi à ce jour pour les personnes atteintes du covid long. Il faut s'attendre à voir le nombre de personnes concernées atteindre cinq ou six chiffres. Pour celles-ci, il est crucial que leur maladie soit enfin prise au sérieux et officiellement reconnue, afin que des offres de traitement et de soutien appropriées soient elles aussi développées. Aujourd'hui, les personnes concernées sont souvent abandonnées par les assurances. En 2021, une rente AI n'a été accordée que pour 3 % des cas de covid long signalés. Bon nombre des malades restant-es ont été « lâché-es » par l'AI : sur près de 1800 demandes, seules 59 personnes ont reçu une rente.² L'écart important entre le nombre de personnes touchées par le covid long et le nombre de demandes AI déposées montre qu'il y a un grand besoin d'agir dans ce domaine. On peut également supposer que de nombreuses personnes concernées renoncent à demander de l'aide faute de connaître les options de traitement disponibles ou en raison de la stigmatisation liée aux symptômes, souvent diffus. Il est donc nécessaire d'attirer l'attention de la population sur cette maladie par une campagne d'information et de sensibilisation. Il faut également mettre en place une « task force covid long » au niveau fédéral et élaborer des offres spéciales pour le traitement du covid long et la rééducation/réadaptation connexe. Pour faire avancer la recherche sur le covid long, la Suisse doit participer à la plate-forme d'échange de données de l'OMS.

¹ Helbling, Jasmine : Wird es je wieder wie früher? Wann wird es besser ? und wie ? (Les choses seront-elles un jour de nouveau comme avant ? Quand est-ce que ça ira mieux ? Et comment ?) in : Beobachter, 27.10.22, [<https://www.beobachter.ch/gesundheit/medizin-krankheit/long-covid-betroffene-uber-die-krankheit-541565>].

² Weingartner, Basil : Chronisch erschöpft gegen das System (Épuisé-e chroniquement contre le système), in WOZ (No 4), 06.10.22, [<https://www.woz.ch/2240/post-covid/post-covid-chronisch-erschoepft-gegen-das-system/!QVVFSSB5YK9G>] et Office fédéral des assurances sociales : Conséquences à long terme du COVID-19 : monitoring de l'assurance-invalidité (AI), 23.05.22 [<https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/assurances-sociales/iv/grundlagen-gesetze/monitoring-langzeitfolgen.html>]

D'autre part, il faut introduire des mesures pour lutter contre la surcharge aiguë de travail qui continue de peser lourdement sur le système de santé. Un grand nombre de collaborateur-trices ont quitté le secteur des soins. Voici bientôt un an, les électeur-trices ont voté oui à l'initiative sur les soins infirmiers. La première étape sera probablement adoptée lors de la session d'hiver. Cette étape ne comprend toutefois qu'une offensive de formation pour les huit prochaines années et un élargissement des compétences pour les infirmier-ères qualifié-es, qui pourront désormais facturer directement certaines prestations à la charge des assurances sociales sans ordonnance médicale. Les délibérations sur la deuxième étape – qui englobe des contenus bien plus importants, comme les conditions de travail – ne commenceront toutefois pas avant le milieu de l'année prochaine (au plus tôt). Il n'est pas acceptable que la mise en œuvre de mesures efficaces pour la promotion des professions soignantes traîne autant en longueur ! Aujourd'hui déjà, de nombreux hôpitaux doivent réduire le nombre de lits assistés (médicalisés) parce qu'il n'y a pas assez de personnel soignant.³ Le PS exige donc des mesures immédiates en faveur des travailleur-euses du secteur de la santé : il faut maintenant agir vite si l'on entend éviter une situation d'urgence sanitaire !

³ Wiget Yannik et Dominik Balmer : Die Spitäler haben immer mehr Covid-Patienten – und immer weniger Betten (Les hôpitaux ont de plus en plus de patients Covid – et de moins en moins de lits), 22.10.22, in : Tagesanzeiger [<https://www.tagesanzeiger.ch/die-spitaeler-haben-immer-mehr-covid-patienten-und-immer-weniger-betten-856444543509>]